

Audioconférences SG – fédérations ministérielles

Mercredi 20 et 27 mai 2020

Relevé de décisions

Deux audioconférences présidées par la Secrétaire générale se sont tenues les 20 et 27 mai, principalement consacrées à la réorganisation de l'agenda social pour les semaines et les mois à venir, et au suivi de la reprise progressive d'activité.

1) Audioconférence du 20 mai :

Une première partie de l'audioconférence a permis de revenir sur les échanges liés aux mesures mises en place dans la période de crise, et notamment en matière sanitaire, ainsi que sur les conséquences de cette crise. La Secrétaire générale a rappelé que, dès le début de la crise, les plans de continuité d'activité ont été actualisés et diffusés ; des échanges ont été organisés avec les représentants des personnels pour adapter les ministères aux conditions sanitaires ; très vite ont suivi des audioconférences hebdomadaires présidées par les Ministres, associant les fédérations syndicales et les principales directions et services, pour suivre la mise en œuvre des mesures et l'évolution de la situation.

Des groupes de travail et des instances ont également pu se réunir pendant cette période, comme le CHSCT d'administration centrale le 7 avril, des CHSCT locaux et un premier CHSCT Ministériel le 29 avril. Le retour progressif des agents dans le strict respect des règles de sécurité, à compter du 11 mai, a été largement évoqué à l'occasion de chacune des audioconférences téléphoniques avec les Ministres, ainsi qu'aux différents CHSCT ; un point sera fait à chaque séance du CHSCT ministériel. Un CHSCT ministériel est proposé le 10 juin, au moment où interviendra la seconde phase du déconfinement, et une autre séance avant la coupure estivale est prévue le 7 juillet.

Un groupe de travail sur le télétravail, auquel ont recouru de nombreux agents, a permis, le 7 mai, de tirer les premiers enseignements de la façon dont les services ont pu organiser le télétravail, et un GT complémentaire est proposé le 30 juin (date à confirmer), afin de poursuivre les échanges sur les perspectives possibles de développement du télétravail, à partir notamment des réponses au questionnaire diffusé prochainement aux agents.

Sur le plan de l'action sociale, l'administration, relayée par les différents opérateurs, a pris les mesures appropriées dans les différents domaines de la restauration, du logement, des colonies de vacances. Un CNAS est proposé le 2 juillet pour faire le point sur l'ensemble des activités de ces opérateurs et échanger sur les perspectives des prochains mois, couvrant les mois d'été. Sans attendre la réunion d'un CNAS formel, une audioconférence est proposée le 4 juin afin de faire un premier point de situation sur les mesures prises.

Un CTM se tiendra le 3 juillet et aura notamment à son ordre du jour un échange général sur les mesures mises en œuvre à l'occasion de cette crise sanitaire. Cette séance pourrait être proposée en

mode présentiel ou mixte présentiel/visio/audio, avec toutes les conditions de sécurité sanitaire requises.

La seconde partie de l'audioconférence a traité des sujets autres que ceux liés à la crise sanitaire, et notamment des travaux à reprendre découlant de chantiers interministériels qui ont un impact sur les politiques ministérielles.

Le groupe de travail sur l'amiante, initialement prévu le 28 avril, est proposé fin juin début juillet, et permettra de poursuivre les travaux engagés. Préalablement, une audioconférence interviendra le 28 mai afin de préparer le marché prévu pour l'étude épidémiologique concernant le Tripode.

Par ailleurs, les travaux sur la transformation de la Fonction publique, suspendus pendant la crise, doivent être relancés, afin de pouvoir prendre les différents textes d'application dans les délais prévus par la loi : un premier GT sur les lignes directrices de gestion en matière de promotion est proposé le 26 juin.

Toujours en lien avec cette même loi, avait été inscrit à l'agenda un GT commun au CTM et au CHSCT M afin d'engager une réflexion sur les conséquences de l'intégration des formations spécialisées en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au sein des comités sociaux d'administration (CSA). Il est proposé de tenir ce GT en septembre, en tenant compte du calendrier de la Fonction publique ; cette réflexion constitue un préalable à la concertation à conduire à partir de l'automne sur la future cartographie des CSA.

La concertation liée à la cartographie des futures CAP, dans la perspective des prochaines élections de décembre 2022, devra également être prévue dans l'agenda du 2nd semestre 2020.

Les fédérations estiment que la reprise des réunions de concertation sur ces sujets est prématurée. La crise sanitaire implique de poursuivre le dialogue social notamment, sur les conditions sanitaires de la reprise d'activité, les conditions d'exercice du travail à distance. Elles évoquent également la garde d'enfants au-delà du 2 juin, la répartition des primes exceptionnelles, l'application de l'ordonnance sur les congés et la gestion des congés d'été. Elles rappellent leur opposition à la fusion des instances et à la révision des compétences des CAP.

Il conviendra, enfin, de prévoir, au début de l'automne, de nouveaux échanges sur les sujets liés à la politique suivie en matière de lutte contre le handicap, de diversité, d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. A la demande des organisations syndicales, les questions liées au développement du numérique et à l'écoresponsabilité seront également abordées dans deux GT distincts.

La Secrétaire générale a proposé, en conclusion, de tenir, à son niveau, des bilatérales au mois de juin avec chaque fédération, afin d'échanger sur les conditions de la reprise du dialogue social, et sur l'agenda social. Elle a indiqué que serait, par ailleurs, adressée aux fédérations syndicales une fiche précisant les modalités d'organisation des réunions à distance, afin d'améliorer les conditions de déroulement de celles-ci, jusqu'au retour d'une situation normale.

2) **Audioconférence du 27 mai :**

Les fédérations syndicales ont été destinataires des PRA des directions des ministères, l'objectif consiste à recouvrer rapidement, et dans le respect des règles de protection sanitaires, une capacité

de travail plus complète. Elles ont par ailleurs reçu une fiche de méthode sur la tenue des réunions à distance, une fiche réajustée sur l'agenda social, et un projet d'agenda social, dans des conditions de délai qui impliquent cependant de renvoyer leur examen détaillé à la prochaine réunion.

Un point a d'abord été fait sur le suivi de la reprise d'activité :

Gestes « barrière » et équipements individuels : concernant les masques, la Secrétaire générale a indiqué qu'une fiche sur les 3 différentes catégories de masques était en cours d'élaboration :

- les masques sanitaires, *a priori* réservés aux personnels soignants, néanmoins les MEF ont eu la possibilité d'en acheter à l'étranger. Le stock est désormais assez conséquent et ils sont réservés en priorité aux agents qui ont besoin d'en être dotés dans l'exercice de leurs fonctions, notamment ceux en contact avec les usagers du service public, comme par exemple les douaniers ;
- les masques sanitaires qui étaient dans les stocks des autorités sanitaires mais qui ne sont plus adaptés à l'usage chirurgical, en raison de leur date de péremption dépassée, tout en permettant une protection suffisante au regard du risque de contamination épidémique. Ces derniers ont déjà été largement distribués aux agents ;
- les masques en tissu qui assurent également un bon degré de filtration. Il appartiendra à chaque direction de procéder à la distribution de ces masques qui pourront être utiles, à la fois pour les transports, et pour la circulation sur le lieu de travail.

La fiche récapitulative sera finalisée et transmise aux représentants des personnels une fois connue la dernière doctrine des pouvoirs publics sur les masques en tissu.

Les fédérations ministérielles ont par ailleurs évoqué des interrogations des agents des services de la DGFIP de Marseille sur la fiabilité d'écrans en plexiglass de protection.

La discussion précédemment engagée le 20 mai sur l'Agenda social s'est ensuite poursuivie:

A la demande des fédérations syndicales, le groupe de travail sur l'amiante prévu le 23 juin est reporté fin juin ou début juillet (le 23 juin, la juridiction administrative doit en effet statuer sur les recours des agents de l'ex Tripode).

Le groupe de travail Douane/DGFIP sur le transfert du recouvrement de certaines taxes, annoncé initialement le 18 juin, sera décalé à fin juin – début juillet, et les fédérations ministérielles pourront y participer comme d'habitude.

Les représentants des personnels continuent de demander le report, au 2nd semestre, des groupes de travail découlant de la mise en œuvre de la Loi de Transformation de la Fonction Publique. La Secrétaire générale a confirmé qu'un groupe de travail sur les lignes directrices de gestion en matière de promotion devait se tenir le 26 juin car les échéances demeurent et l'exercice doit être terminé d'ici la fin de l'année.

Certaines fédérations demandent, par ailleurs, que l'agenda social intègre également un groupe de travail sur l'évolution des carrières et les perspectives de promotions, le plan triennal des promotions intra-catégorielles arrivant à son terme.

Agents en « ASA garde d'enfant » et colonies de vacances: les fédérations signalent que la question des agents en « ASA garde d'enfant » va continuer à se poser au-delà du 2 juin et pendant les vacances scolaires. En effet, la situation à l'Education Nationale est très hétérogène d'une structure à une autre. Les fédérations demandent donc l'établissement d'une doctrine claire et harmonisée. Il en va de même pour l'accueil en colonies ou en centres de vacances pendant la période estivale. Ces points seront clarifiés lors du groupe de travail du CNAS le 4 juin. Ces sujets seront précisés après les déclarations du Premier Ministre et une fois les arbitrages interministériels rendus.

Restauration collective : il a été indiqué que depuis le 11 mai, à Bercy, les restaurants AGRAF rouvrent progressivement avec une offre froide et un restaurant propose une offre chaude tout en maintenant les dispositifs de prévention. En dehors de Bercy, les restaurants sont pour le moment toujours fermés mais une réouverture plus large et générale des restaurants AGRAF est prévue au mois de juin en IDF. Les fédérations évoquent la problématique des petites structures de restauration en province, les agents s'inquiétant de leur pérennité.

En ce qui concerne le déplafonnement des tickets restaurant, il a été confirmé qu'il s'agissait d'une mesure générale, inscrite dans le Code du Travail, et qui s'appliquait donc à tous.

Droit des représentants des personnels à visiter d'autres services dans l'exercice du droit syndical : Certaines fédérations évoquent des difficultés d'accès aux bâtiments que continueraient à rencontrer des représentants des personnels souhaitant se rendre, dans le cadre de l'exercice de leurs responsabilités syndicales, dans quelques services, notamment en province. La Secrétaire générale a demandé aux directions présentes lors de l'audioconférence de bien prendre note de ce point et de s'assurer que tout se passe dans les meilleures conditions lors des prochaines visites.

Remboursement des frais de mission transport domicile/travail : les syndicats ont renouvelé leur demande de remboursement des frais de mission transport domicile/travail dans cette période qui favorise l'utilisation du véhicule personnel au détriment des transports en communs.

En conclusion, la Secrétaire générale a proposé de prévoir un nouveau point audio la semaine prochaine, qui permettra, outre un nouveau point sur la situation liée au Covid-19, de valider l'agenda social et la fiche de méthode des réunions à distance.